**CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE N° en cours**

ET :

**Monsieur MAZIERES Marc**

**8 rue Louis Soyer**

**93110 Rosny sous Bois**

Entre :

SophroKhepri

Au capital de 10 000 €

Représentée par Mme Evelyne REVELLAT

Siège :

188 Grande rue Ch. De Gaulle

94130 Nogent-sur-Marne

Est conclue la convention suivante, en application du livre IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l’éducation permanente et des articles R950-1 et suivants de ce livre pour une formation conforme à l’un des types d’action prévue à l’article L.900-2 du code du travail.

**Article 1**

L’organisme de formation organise l’action de formation suivante :

"Formation aux fondements de la pratique en Gestion Relationnelle du Stress"

Lieu : Salle de formation chez SophroKhepri à Nogent-sur-Marne

Animateur de la formation :

Madame Evelyne REVELLAT

8 séances de 2 heures, soit 16 heures de formation programmées sur l’année 2015-2016.

**Article 2**

L’organisme de formation y accueillera le public suivant (liste jointe) :

Monsieur Marc MAZIERES

**Article 3**

En contrepartie de cette action de formation, le donneur d’ordre s’engage à acquitter les frais suivants :

Préparation, animation de la formation H.T. : 333,33 € HT

TVA 20 % 66,00 €

TOTAL GENERAL TTC 400,00 €

Mode de règlement :

400,00 € par virement Domiciliation bancaire : BNP Nogent sur Marne – RIB 30004-00932-00010092048 23

ou par chèque à l'ordre de la Sté SophroKhepri.

**Article 4**

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l’entreprise pour la durée visée à l’article 1.

Fait à Nogent-sur-Marne le 9 Mars 2016 en deux exemplaires à nous retourner signé.

Pour le Donneur d’Ordre Pour SoprhoKhépri

Signature et cachet Signature et cachet